



Année non connue



2015

BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

N°3 – mars 2015

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Après presque un an de mise en place de la nouvelle équipe, chaque conseiller a pu prendre la mesure de la tâche et voici venu le temps des projets. Car tout en gérant au jour le jour la commune, dans l'intérêt de tous, il faut aussi envisager notre action à plus long terme.

Des projets nous en avons et il faut en avoir. En 2015 c'est l'aménagement de l'ancien logement de l'instituteur en salles fonctionnelles qui va nous occuper. Ces 2 salles permettront aux associations de la commune mais aussi du territoire de travailler dans de bonnes conditions. Elles permettront aussi d'y organiser les Temps d'Activités Périscolaire (TAP) en les mettant à disposition de la Communauté de Communes.

Ce projet répond bien à 3 conditions essentielles. La qualité de vie des associations et des enfants scolarisés sera améliorée. Le budget de ce projet est calibré à la hauteur de nos moyens et n'endettera pas la commune, tout en bénéficiant des aides du Conseil Général (acquise) et de l'État. Enfin il nous permettra d'agir conjointement avec la Communauté de Communes pour améliorer les conditions de déroulement des TAP. Objectifs définis, coût maîtrisé et cohérence territoriale, voilà ce que nous tenterons de respecter pour chacun de nos projets.

Ce qui vaut pour la commune peut aussi valoir pour chacun d'entre nous, alors, l'arrivée imminente du printemps aidant, laissons pousser nos idées !

Bonne lecture !

Emmanuel LEGAY

PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET PROPRIETAIRES BAILLEURS

**** AIDES A L'AMELIORATION DE VOTRE LOGEMENT (OCCUPE OU LOUE)

ECONOMISER L'ENERGIE
isolation-chaudière

RENOVER
rénovation-mise aux normes

ADAPTER LE LOGEMENT
Accessibilité – Vieillesse -
Handicap

Des subventions sont possibles à hauteur de 20 % à 50 % du montant des travaux, plafonnés à 20 000€ ou 50 000 €, selon les ressources des demandeurs et la nature des travaux .

Les études et les dossiers sont directement pris en charge financièrement par

Le PAYS DE L'ISLE EN PERIGORD

CONTACT : PACT- DORDOGNE

56 rue Gambetta - 24000 PERIGUEUX .TEL. 05.53.06.81.20

PERMANENCES : VERGT (Mairie) le 1^{er} vendredi du mois , de 9h30 à 12h00 .

SOUVENIRS D'ECOLE

Avant la réalisation des travaux d'aménagement de l'ancien logement de l'école, il est nécessaire de vider les lieux de ce qu'il contient.

Aussi, nous proposons aux habitants de la commune de récupérer les objets de l'école qui pourraient les intéresser :

- Bureaux d'écoliers
- Cartes
- Manuels scolaires.

Pour que vous puissiez faire votre choix, une matinée portes ouvertes est organisée le

SAMEDI 25 AVRIL 2015 de 9h30 à 12h00

Une participation libre au bénéfice de l'école vous sera demandée.

Les objets restants seront mis en vente lors du vide grenier de l'amicale du RPI qui aura lieu à Fouleix le **DIMANCHE 03 MAI 2015.**

Venez nombreux à ces 2 évènements qui apporteront soutien à notre école !

A LA DECOUVERTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Stéphanie
ORILLARD
Technicienne au
service Urbanisme
à la Communauté
des Communes

Depuis 2007, Stéphanie ORILLARD occupe le poste d'instructeur des autorisations de droit du sol (permis de construire, certificat d'urbanisme, ...). Ce service couvre les 16 communes du Pays Vernois, ce qui représente plus de 500 dossiers par an.

Depuis la fusion avec la Communautés de Communes du Terroir de la Truffe, elle encadre les services du SPANC et de l'Urbanisme de l'ensemble du territoire.

Elle est à **votre disposition**, au siège de la Communauté de Communes, pour vous guider dans l'élaboration de vos projets.



L'ÉPICERIE DE NOS ROUTES avec DELPHINE

Delphine propose chaque semaine un service **d'épicerie ambulante**. Elle est à Fouleix chaque **vendredi entre 12h00 et 13h00**.

Elle propose 4 arrêts :

- Lotissement du bourg
- Dans le Bourg
- Lotissement des Garrigats
- Le Luquet

En fonction de votre demande, elle peut proposer tout **arrêt supplémentaire** ou vous livrer à **domicile**.

Vous pouvez également lui **passer commande** d'une semaine sur l'autre.

Pour la joindre :

- 06-52-55-63-67
- dduriez@sfr.fr

LA HAIE DU CIMETIERE RAFRAICHIE

Le dernier samedi de janvier, votre conseil municipal a sorti ses outils et sa bonne volonté pour tailler la haie du cimetière.

La visibilité devenait de plus en plus difficile surtout en sortant du parking, et la taille annuelle devenait de plus en plus périlleuse. Que son aspect ne vous inquiète pas, au printemps elle repartira de plus belle et l'an prochain il n'y paraîtra plus.

Nous remercions au passage Jean-Luc Faguet qui nous a prêté son broyeur, engin qui nous fût très utile !!

Profitant de ce toilettage, nous avons mis à votre disposition deux containers :

- un pour le plastique
- l'autre pour la terre et les végétaux.

Nous vous demandons donc de bien séparer chaque pot de sa terre et de ses restes végétaux. Des affichettes explicatives ont été disposées.

Merci d'avance !

VOTRE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 05-53-54-91-40

Mail : mairie.fouleix@gmail.com